

# Estimation des coûts

---

Date de publication : 30-04-2019

Titre abrégé : Rendre les prêts d'études canadiens plus accessibles

Description : Réviser les règles et les restrictions associées au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) afin de le rendre plus accessible pour les étudiants. Parmi les changements proposés, on compte les suivants :

- Accroître la limite de la bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une incapacité permanente (BCE-ESIP), qui passerait de 8 000 \$ à 20 000 \$ par année, à compter de 2019-2020;
- Élargir l'admissibilité pour la Disposition applicable aux étudiants ayant une invalidité grave et permanente (DIGP) afin qu'un plus grand nombre d'étudiants emprunteurs ayant une invalidité grave et permanente puissent avoir droit à la radiation de leur prêt, à compter de 2019-2020;
- Faire en sorte qu'il soit plus facile pour les étudiants ayant une incapacité permanente qui utilisent le Programme d'aide au remboursement pour les emprunteurs ayant une invalidité permanente (PAR-IP) et qui n'étudient plus depuis cinq ans de recevoir d'autres prêts ou subventions, à compter de 2020-2021;
- Accroître l'admissibilité à la régularisation d'un prêt après qu'un emprunteur fait défaut de rembourser son prêt d'études, de sorte que ces personnes puissent de nouveau avoir accès à l'aide financière aux étudiants, à compter de 2019-2020;
- Mettre en œuvre un congé sans intérêt et sans paiement composé de périodes de six-mois cumulatives, jusqu'à concurrence de dix-huit mois, pour les emprunteurs qui prennent un congé temporaire de leurs études pour des raisons médicales ou parentales, dont des raisons de santé mentale, à compter de 2020-2021;

En outre, accroître la compensation accordée aux provinces et aux territoires pour les sommes qu'elles devront déboursier en raison des changements proposés, de 20,0 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2019-2020 et de 4,0 millions de dollars par année par la suite.

Ligne(s) d'exploitation : Paiements de transfert

Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Prêts et bourses du PCPE, prêts radiés et prêts impayés	Modèle d'aide financière aux étudiants du DPB
	Données administratives et de sondage du PCPE et documentation relative au programme	Emploi et Développement social Canada et Bureau de l'actuaire en chef
	Profil démographiques, d'emploi et de revenu des Canadiens handicapés de 15 ans et plus	Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017
	Taux de transition des étudiants de niveau postsecondaire et raisons	Documentation universitaire

pour lesquelles ils prennent  
un congé de leurs études

Estimation et méthode  
de projection :

Chaque changement proposé a été évalué distinctement.

Le nombre projeté d'emprunteurs étudiants admissibles était fondé sur les dépenses projetées pour l'aide financière aux étudiants et les types d'emprunteurs étudiants identifiés.

L'augmentation ou la diminution de l'aide financière aux étudiants a été estimée en appliquant les montants moyens au nombre projeté d'emprunteurs étudiants admissibles. Les renseignements historiques sur les mouvements d'étudiants tout au long du cycle de vie d'un prêt ont déterminé tout changement dans la valeur des prêts impayés.

Le modèle d'aide financière aux étudiants du DPB a permis d'estimer les dépenses nettes du PCPE selon les paramètres de la politique en vigueur et les répercussions de chaque changement proposé à la politique. La différence entre les deux estimations est le coût d'un changement proposé au PCPE.

Évaluation de  
l'incertitude :

L'estimation des coûts suppose un degré élevé d'incertitude. L'univers des données administratives des PCE est disponible pour établir les coûts historiques, et le modèle consiste en une approche descendante. Toutefois, certains changements proposés nécessitent que l'on fasse des hypothèses en employant d'autres sources de données. Il y a de faibles variations annuelles dans les dépenses relatives à l'aide aux étudiants, mais la valeur de l'aide accordée est influencée par le marché du travail et l'économie dans son ensemble. Certaines études empiriques peuvent être utilisées pour prévoir la réaction comportementale à certaines propositions. Dans d'autres cas, la réponse comportementale n'est pas incluse puisqu'il n'existe aucune étude empirique sur laquelle s'appuyer pour établir l'estimation des coûts nets.

### Coût de la mesure proposée

En millions de \$	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
Coût total	-	-1	2	4	4	4

## Renseignements supplémentaires

En millions de \$	Description	Ligne(s) d'exploitation	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
Coût	Accroître la limite de la BCE-ESIP	Paiements de transfert	-	4	6	6	6	6
	Élargir l'admissibilité pour la DIGP	Paiements de transfert	-	0	Faible coût	Faible coût	Faible coût	Faible coût
	Faire en sorte qu'il soit plus facile pour les étudiants qui utilisent le PAR-IP et qui n'étudient plus depuis cinq ans de recevoir d'autres prêts ou subventions	Paiements de transfert	-	0	3	5	5	5
	Accroître l'admissibilité à la régularisation d'un prêt	Paiements de transfert	-	6	8	7	6	5
	Mettre en œuvre un congé sans intérêt et sans paiement	Paiements de transfert	-	0	1	2	4	5
	Verser une compensation aux provinces et aux territoires	Paiements de transfert	-	4	4	4	4	4
	Faire en sorte qu'il soit plus facile pour les étudiants qui utilisent le PAR-IP et qui n'étudient plus depuis cinq ans de recevoir d'autres prêts ou subventions	Paiements de transfert	-	0	-1	-1	-1	-1
Économies projetées	Accroître l'admissibilité à la régularisation d'un prêt	Paiements de transfert	-	-15	-19	-19	-20	-21
Coût net total			-	-1	2	4	4	4

### Remarques :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, comme elles apparaîtraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs sont soustraits du solde budgétaire, les chiffres négatifs s'ajoutent au solde budgétaire.

Faible coût = Coût inférieur à 500 000 \$

"-" = Le DPB ne s'attend pas à ce qu'il y ait un coût financier